



# S E R M O N

S U R

## LA SECTION XXII.

D U

### C A T E C H I S M E.

*De la Preface de la Loi, & du Premier  
Commandement.*

**I**L y a une infinité de choses dans l'Ecriture Sainte, qui étant bien considérées, en justifient très-évidemment la Divinité, telles que sont entr'autres le consentement si exact & si constant de toutes ses parties, quoi que digerées & écrites à divers tems, & par des personnes très-éloignées les unes des autres, & en un stile très-different; ses Prophéties ensuite & ses prédictions dont elle est toute parsemée de choses, qui ne pouvoient être suës que par celui-là-même qui conduit & gouverne tous les événemens qui arrivent, soit en la nature, soit

H 3

entre les hommes ; cette simplicité encore qui y reluit par-tout, jointe avec une souveraine & inimitable gravité, tellement accommodée à toutes sortes d'esprits, qu'il y a de quoi ravir les plus doctes, & de quoi instruire les plus grossiers ; la qualité aussi des matières qui y sont traitées telles, la plus-part, qu'elles ne peuvent être nées dans le cerveau d'aucun homme, & ne peuvent y être tombées que du Ciel. Mais outre tout cela, j'estime que l'on peut conter entre les plus illustres marques de l'autorité des Ecritures, cette sainte & divine règle de justice qui y est contenuë, si accomplie que rien n'y peut être ajouté sans sacrilège ; si admirable en tous Points & à tous égards, que jamais le genre humain, depuis qu'il est sur la terre, n'a rien vû ni ouï en cette matière qui lui fût comparable. Car qu'étoit-ce des Loix d'un *Lycurque* & d'un *Solon* & d'autres semblables, tant estimées, & presque adorées par l'*Antiquité Payenne*, au prix de la Loi de Dieu ? soit que vous regardiez les choses-mêmes, soit que vous considériez la façon de les exprimer & de les commander, ou enfin l'antiquité des unes & des autres.

Toutes ces loix humaines n'étoient que  
de

de foibles & imparfaits raccourcis de la *Seconde Table*, qui representoient quelques-uns des devoirs que l'homme doit à l'homme, mais de ce que nous sommes obligez de rendre à Dieu, qui est le principal & le fondement de toute la justice humaine, elles n'en parloient point du-tout, ou si elles entreprenoient de le traiter; elles nous recommandoient des sacrilèges & des abominations, & non le Service Divin; au-lieu que celle que Dieu a donnée autrefois à son Peuple comprend très-parfaitement & les premiers & les seconds devoirs de l'homme, ce qu'il doit, soit à son Créateur, soit à son prochain. La façon aussi combien en est-elle différente? Car où trouverez-vous des loix qui commandent, avec une autorité & une majesté si divine & si absoluë, avec une brieveté si admirable, que la Loi de Dieu, qui en dix paroles nous met devant les yeux, non seulement l'image de toute la justice qui doit être entre nous, mais de plus encore, en un si petit espace, nous propose toutes les plus fortes & les plus puissantes raisons qui nous obligent à obeir à Dieu? Et quant à l'Antiquité, il n'y a aucun monument en tout le genre humain qui ne soit moderne, au prix

de celui-ci ; car le Seigneur donna cette Loi à son peuple, plus de huit cent ans avant les premières & plus célèbres Antiquitez de la *Grece* ; Tous ces peuples si civilisez parmi lesquels est née long-tems depuis, la Philosophie & la Doctrine mondaine, étoient encore au gland, lors que ces *Israélites* qu'ils regardoient avec mépris, comme des barbares, avoient déjà au milieu d'eux le plus sain & le plus accompli enseignement de justice & de pieté qui ait jamais été vû par les hommes. Or soit à jamais loüé nôtre Dieu, de ce qu'il est parvenu jusques à nous, ayant percé la confusion de tant de siècles & échappé tant de ruines par la Providence de son Auteur, de ce qu'encore aujourdui il se lit en l'Eglise.

Nous serions très-malheureux & très-ingrats si nous n'en faisons nôtre profit, pour y conformer nôtre vie, observant exactement ce qui nous y est commandé ; Et afin de nous en mieux aquiter, considerons-le & le méditons soigneusement ; Aujourdui selon l'ordre de nôtre *Catechisme*, nous avons à en exposer le premier article ; car ayant suffisamment traité de la *Foi*, & étant nécessaire de parler de la *Santification*, le fruit & l'effet infallible de la *Foi*, & ne se pou-

pouvant trouver d'autre part un modèle de sainteté, ou plus accompli, ou plus commode que la *Loi* de Dieu, c'est avec beaucoup de raison que l'Auteur du *Catechisme* entreprend l'exposition du *Decalogue* où elle est comprise, afin que nous apprenions en cet abrégé de tous nos devoirs, ce qu'il nous faut, ou fuir ou faire, ou éviter ou pratiquer, pour être saints, & pour rendre à Dieu, nôtre Créateur & Redempteur, la reconnoissance de tant de biens que nous avons reçu de sa main.

En ce Dimanche donc que vous venez d'entendre vous sont expliquées deux choses, la Preface de toute la Loi, & ensuite son premier Commandement. La Preface est contenuë en ces mots, *Je suis l'Eternel ton Dieu, qui t'ai retiré hors d'Egypte, de la maison de servitude.* Il met ces paroles à la tête de la Loi, pour montrer aux *Israélites*, combien ils étoient en toute manière obligés à lui rendre une pronte & devote obeïssance, & il s'attribuë *trois choses* qui lui donnent une entière autorité sur eux, & leur imposent une absoluë necessité de lui obeïr. *Premièrement*, qu'il est l'Eternel, *secondement*, qu'il est leur Dieu, & *ensin* qu'il les a retirés d'*Egypte*.

Quant

Quant au *premier*, vous savez assez ce qu'emporte ce mot d'*Eternel*, c'est le Nom propre de Dieu; Les autres Noms qui lui sont attribuez en grand nombre, tant au Vieux qu'au Nouveau Testament, signifient, pour ainsi parler, son état & son office, plutôt que son Essence; comme quand il est appelé *Dieu* ou *Seigneur*, d'où vient aussi que tels Noms sont quelquefois communiquez à ceux qui ont dans l'Univers quelque office ou quelque état, ayant de la ressemblance avec celui de Dieu; car, dit l'Apôtre, \* *il y a plusieurs Dieux & plusieurs Seigneurs, soit au Ciel, soit en terre*: Mais le Nom de l'*Eternel* signifie proprement l'Essence & la Nature Divine, non son Office ou sa Qualité; & voila pourquoi l'Ecriture le reserve à Dieu seul, sans jamais le communiquer ou l'attribuer à ceux, qui de nature ne sont point Dieux; C'est le Nom que le Seigneur se donne lui-même, *Exod. 3. 14.* où étant enquis par Moïse, quel étoit son Nom, *Je suis*, lui répond-il, *celui qui suis*; *Tu diras ainsi aux enfans d'Israël, celui qui s'appelle Je suis, m'a envoyé vers vous*; car le mot que nous tournons en nos Bibles l'*Eternel*, signifie en sa langue originaire, qui

\* 1. Corinth. 3. 9.

qui est l'Hebraïque, *celui qui est*; mais en telle sorte néanmoins qu'il ne marque aucune circonstance de tems, soit present, soit passé, soit futur.

Quand nous disons *celui qui est*, cela se rapporte nécessairement au tems présent; *Celui qui est*, c'est-à-dire, qui est maintenant; Mais le Nom de l'Eternel n'attache l'Essence ou l'Existence de Dieu à aucun tems, & signifie seulement *qu'il est*, sans aucun rapport au tems; D'où vient que *S. Jean* dans l'*Apocal. 1. 4.* ne trouvant en toute la richesse de la Langue Grecque aucun terme qui seul pût suffire à exprimer & épuiser toute la signification de ce mot, en ramasse plusieurs ensemble, pour nous la représenter, *Grace vous soit & paix*, dit-il, *de par celui qui est, qui étoit & qui est à venir*, pour vous montrer que celui dont il parle embrasse tous les tems, sans être particulièrement lié à aucun.

C'est pour la même raison encore, que ceux qui ont traduit nos Bibles ont tourné ce mot l'*Eternel*, en quoi, à la vérité, ils ont, ce me semble, mieux & plus heureusement rencontré qu'aucuns autres Interprètes, qui se sont jusques ici mêlez d'exprimer ce Nom de Dieu en une autre Langue; car ce mot

mot d'*Eternel* approche fort près de la force du Nom originel, puis qu'il nous représente l'Essence de Dieu détachée & affranchie de tout tems, & assise au-dessus du tems.

Le Seigneur donc se donnant ce Nom, il nous montre *premièrement* l'immuable & éternelle substance de sa Nature, qui toute renfermée en elle-même, sans dépendre de nulle autre, sans commencement, sans milieu & sans fin, est constamment & fermement, ce qu'elle étoit & ce qu'elle fera, & ne fut ni ne sera jamais, que ce qu'elle est maintenant, c'est-à-dire, la cause souveraine & la source inépuisable de toutes les autres essences & natures, rien ne subsistant dans les Cieux, en l'air, dans les eaux, & sur la terre, que par elle, & que pour elle, qui comprend en sa grande & infinie enceinte, tous les siècles & tous les tems qu'on voit rouler par ses ordres, & changer & alterer toutes choses, mais sans lui apporter à elle, aucune variation, aucune diminution ni aucun accroissement. D'où il s'ensuit que les créatures tirent leur être du Seigneur; car puis qu'il est celui *qui est*, rien n'est que par lui; l'Essence & la substance des choses doit nécessairement être dérivée de cette première plénitude d'être, où il

il se trouve originellement & comme dans sa souche, au lieu qu'ailleurs il est simplement par communication & participation. Ainsi quand il n'y auroit autre chose, vous voyez que ce Nom d'*Eternel* a été employé ici fort à propos, comme comprenant en soi l'autorité & le droit infini que le Seigneur a sur nous, & la sujétion extrême que nous lui devons.

Mais Dieu, en prenant ce Nom d'*Eternel* signifie encore autre chose, c'est-à-dire, la constante & immuable fermeté de son Conseil, telle que, ni les hommes, ni les Demons, ni aucune autre creature n'est pas capable de le faire changer; Car étant & tout-sage & tout-puissant, il ne propose rien qui ne soit très-raisonnable, & il n'entreprend rien qu'il n'exécute très-efficacement; *Il n'est pas comme l'homme pour mentir, ni comme le fils de l'homme pour se repentir; C'est le Père des lumières par devers lequel il n'y a point d'ombrage de changement; C'est pourquoi il s'appelle l'Eternel, ou celui qui est; & c'est principalement à cela qu'il a eu égard en prenant ce Nom; car le Seigneur, par les qualitez & les titres qu'il prend, a dessein de nous montrer, non pas tant ce qu'il est en lui-même, que ce qu'il est en-*  
vers

vers nous, puisque cette conoissance nous est beaucoup plus utile que la première. C'est ce qui paroît clairement par le chap. 6. de l'*Exode*, où il nous déclare que ce Nom d'*Eternel* se rapporte à l'exécution ferme & assurée des choses qu'il a promises. *Je suis bien apparu*, dit-il, *en Dieu fort & puissant à Abraham, Isâc & Jacob, mais je n'ai pas été connu d'eux par mon Nom d'Eternel.* Il veut dire que les Patriarches avoient bien appris à la vérité, par leur expérience, que le Seigneur est tout-puissant, ayant reçu de sa main ce qui leur suffisoit pour leur conservation & pour leur entretien, mais qu'ils n'avoient pas éprouvé sa fidélité & sa constance, puisque la promesse qu'il leur avoit faite de leur donner la terre de *Canaan*, n'avoit pas été accomplie de leur tems, au lieu que leurs enfans en sortant d'*Egypte*, alloient conoitre cette qualité de Dieu, puisque c'étoit à eux qu'il donnoit l'accomplissement de cette bienheureuse promesse. De là vient que la plus-part des passages de l'Ecriture où le Nom d'*Eternel* est employé, il y est fait mention aussi du salut de Dieu, de ses promesses & de sa vérité, pour nous montrer que le S. Esprit veut que nous employions cette doctrine à nôtre consolation,

com-

comme au 43. d'Esaië. *C'est moi, dit-il, qui suis l'Eternel & il n'y a point d'autre Sauveur que moi. J'étois dès qu'il y a eu jour, & il n'y a personne qui puisse délivrer aucun de ma main.* Ainsi au Psau. 90. 1. *Eternel, tu nous as été une retraite d'âge en âge. Avant que les montagnes fussent nées, & que tu eusses formé la terre, même d'Eternité en Eternité tu es le Dieu fort.*

Vous voyez donc qu'outre l'excellence souveraine de Dieu, qui consiste en l'Eternité de sa Nature, le Nom d'*Eternel* signifie encore sa *Constance*, & l'*inviolable fermeté* de sa volonté, soit pour punir inévitablement ceux qui l'offensent, soit pour gratifier à jamais, ceux qui lui obeissent; Considérations qui devoient disposer très-efficacement les cœurs des *Israélites* à recevoir sa Loi avec respect & soumission.

Mais l'autre qualité qu'il prend ensuite ne les y obligeoit pas moins; car il s'appelle *leur Dieu*, titre fort significatif, jusques là qu'en *Jeremie* & souvent ailleurs, toute cette douce & celeste Alliance que le Seigneur a contractée avec les fidèles, est exprimée par ces mots qu'*il est leur Dieu*. En s'appellant donc ici *le Dieu d'Israël*, il leur remet en même tems devant les yeux l'image des

grâces

graces & des faveurs qu'il avoit répandues si richement sur leurs Péres. Il leur proteste que c'est lui-même qui les a tirez & separez d'avec les autres nations de la terre, pour lui être un peuple peculier, pour en avoir un soin très-particulier, les conduisant, les conservant, les garantissant de tous maux, les comblant de toutes sortes de biens, jusques aux souverains biens & aux plus grans que l'on se puisse figurer; car cette façon de parler emporte tout cela.

Quoi que le Seigneur ait une puissance & une autorité absoluë sur tous les hommes & sur toutes les créatures du monde, à qui il donne gratuitement l'être & la conservation de l'être, si est-ce néanmoins qu'à parler proprement, il n'est le Dieu que de ceux avec qui il a traité alliance, en stipulant d'eux l'obeissance & la foi, & en leur promettant une souveraine beneficence, digne veritablement d'un si grand Dieu, qui ne peut manquer de tenir ce qu'il a promis une fois. Aussi, à dire vrai, être le Dieu de quelqu'un signifie être servi de lui en qualité de Dieu, & d'autre côté le reconoitre ensuite & le rendre bien-heureux par une liberalité Divine. Or ni les bêtes ni les infidèles

ne

ne rendent point à Dieu le service qui lui appartient, *entant que Dieu*; & comme ils ne le reconnoissent pas en cette qualité, aussi ne reçoivent-ils de lui aucune gratification effectivement divine; C'est pourquoi, Jesus-Christ au 20. de *S. Luc* où il dispute contre les *Sadducéens*, de ce que le Seigneur est appelé le Dieu d'*Abraham*, d'*Isac* & de *Jacob*, en conclut avec autant de subtilité que de force, que donc ils ressusciteront quelque jour, pour jouir de l'Immortalité bienheureuse. *Que les morts ressuscitent*, dit-il, &c. Vous voyez que présupposé que tous ceux dont le Seigneur est Dieu, vivent à lui, qu'ils ne peuvent demeurer en la mort, mais que de nécessité ils ressusciteront glorieusement au dernier jour, parce qu'autrement, s'il les laissoit sous la domination des vers & de la pourriture, il ne seroit pas leur Dieu. L'Apôtre écrivant aux *Hebreux* nous enseigne la même chose; *Dieu*, dit-il, *ne prend point à honte d'être appelé le Dieu des Pères*, car il leur avoit préparé une Cité, une patrie permanente à jamais, savoir, le Ciel & l'immortalité, où le S. Esprit encore ne rend point d'autre raison de cette appellation par laquelle le Seigneur est nommé Dieu des Pères, sinon celle-ci,

qu'il leur avoit promis & préparé en son Decret éternel l'Immortalité bienheureuse, d'où il s'enfuit que quand le Seigneur se nomme ici *Dieu d'Israël*, il rappelle dans leur mémoire tous les bienfaits qu'ils avoient reçus ou recevraient à l'avenir de sa bonté, cette qualité de Dieu emportant une très-souveraine beneficence de sa part envers celui dont il est Dieu.

Et voila pourquoi il ajoute en *troisième lieu*, qu'il les avoit retirés d'*Egypte*, qui est comme un argument par lequel il leur confirme qu'il est véritablement leur Dieu, & pour le rendre d'autant plus efficace, il leur remet devant les yeux l'horrible joug sous lequel ils avoient si long-tems gémi en *Egypte*. *Je vous ai*, dit-il, *retirés d'Egypte la maison de servitude; & par ce moyen il rappelle dans leur souvenir en même tems toute la Puissance, Sagesse, Justice & Misericorde qu'il avoit si magnifiquement déployées en ce grand Ouvrage, confondant & engloutissant tous leurs ennemis en une ruine sans ressource, & d'autre part les sauvant & conservant miraculeusement avec un bras étendu & une main très-forte. Il étoit donc impossible de rien alleguer à l'entrée de cette Loi, plus à propos pour*  
 sou-

toucher & fléchir les cœurs des *Israélites* à une entière obeïssance, que ces trois qualitez de Dieu ; car puisque les esprits des hommes ont accoutumé de s'émouvoir, ou par la *Majesté & Grandeur* de celui qui leur parle, ou par le *droit & autorité* qu'il a sur eux, accompagnée de puissance ; ou enfin par la *considération* des bienfaits qu'ils ont déjà reçu de lui ou qu'ils en attendent à l'avenir, le Seigneur en ce peu de mots a divinement & admirablement compris toutes ces choses. Il leur représente sa *Majesté*, en s'appellant l'*Eternel* ; Son *droit & son autorité*, en le nommant *leur Dieu* ; Sa *benignité & beneficence*, en faisant mention de la *Servitude d'Egypte*.

Mais il semblera peut-être à quelcun que ces choses, ou ne nous touchent point du-tout, ou que du moins elles ne nous appartiennent qu'en partie, puisque Dieu ne nous a jamais retirez d'*Egypte*, où jamais nous ne fûmes en servitude. Notre *Catechisme* répond, que bien que ces choses ne nous appartiennent pas, si vous les prenez charnellement & au pié de la lettre, elles nous conviennent néanmoins très-parfaitement, si vous les entendez spirituellement.

Et quant au *premier*, savoir, que le Seigneur est l'*Eternel*, il regarde tous les fidèles qui ont jamais été au monde, mais nous particulièrement qui vivons sous la nouvelle Alliance, tout autrement que ceux qui vivoient sous l'ancienne; car comme au 6. de l'*Exode* le Seigneur parlant par comparaison, dit que les *Patriarches* ne l'avoient point connu par son Nom d'*Eternel*, comme il s'alloit donner à conoitre aux *Israélites*, de même en beaucoup plus forts termes pouvons-nous dire, que tous ceux qui ont vécu sous le Vieux Testament étant comparez avec nous n'ont point connu son Nom d'*Eternel*. Il leur a été véritablement Dieu fort & puissant, les soutenant & leur donnant ce qui leur suffisoit, mais cependant ils n'ont point reçu les promesses, \* *les ayant seulement vuës de loin, cruës & salüées*, comme parle le S. Esprit en l'*Epiître aux Hebreux*, le salut n'ayant point été exhibé durant leur vie, mais en la plénitude des tems seulement; de sorte qu'à cet égard on peut dire, que Dieu ne leur a point été connu entant qu'*Eternel*, au-lieu que c'est à nous à qui ce Sacré Nom s'adresse, puisque nous l'avons clairement & plei-

\* *Hebr. II. 13, 19.*

pleinement reconnu *Eternel*, par l'accomplissement & execution réelle de ses Divines promesses, nous avant, en la fin des siècles, donné & représenté actuellement ce Christ & ce Salut qu'il avoit, dès le commencement du monde, promis aux *Pères*, cette *Jerusalem Celeste* née, non de *Sina*, mais de *Sion*; c'est-à-dire, l'Alliance nouvelle par laquelle nous naissons, pour la liberté, & non pour la servitude, ainsi que l'explique divinement l'*Apôtre* \* *Galat. 4. 24. 25. 26.* ayant par ce moyen clairement verifié qu'il est l'*Eternel*, l'*Immuable* & le *Veritable*, dont le conseil ne peut jamais être enfreint.

Qu'il soit aussi nôtre *Dieu*, comme d'*Israël*, il est constant; car il nous promet & déploie en effet, tous les jours, sur nous, tout le soin & toute l'abondance de bénédictions signifiée par cette qualité, même beaucoup plus excellemment qu'il ne faisoit autrefois sur l'*Israël* charnel; car au lieu qu'il leur donnoit la Redemption cachée & voilée sous les envelopes de divers rites & cérémonies charnelles, il nous l'a con-  
cérée en son Fils Jésus-Christ, toute découverte à pur & à plein; au-lieu qu'il trai-

I 3

\* *Galat. 4. 24. 25. 26.*

toit avec eux comme avec de petits enfans, les retenant sous la pédagogie de la Loi, & les amusant aux foibles élémens du monde, il agit avec nous comme avec des hommes faits, nous montrant le fonds de son Conseil, & nous revelant sa Justice sans la Loi, comme parle *S. Paul*; d'où vient qu'au 31. de *Jeremie* parlant de l'Alliance qu'il vouloit traiter avec nous, par le moien de son Fils, \* *Je leur serai Dieu*, dit-il, & ils me seront peuple, comme si auparavant il n'eût pas été le Dieu des autres, parce qu'il nous est Dieu d'une façon bien plus admirable & plus particulière, qu'il ne l'étoit à ceux qui vivoient sous l'Ancien Testament; Et enfin pour la délivrance d'*Egypte* elle nous appartient aussi.

Nous avons aussi eu nôtre *Egypte*, nôtre *Pharaon* & nos *exaëteurs*, de la servitude desquels il nous a rachetez, avec un bras étendu, déployant même en nôtre Redemption des témoignages beaucoup plus illustres & plus glorieux de sa *Sagesse*, *Puissance*, *Misericorde* & *Justice*, qu'il ne fit autrefois en la délivrance du premier Peuple, qui en effet n'étoit qu'une ombre de la nôtre, Dieu leur ayant voulu donner en ce

qu'il

\* *Jerem. 31. 33.*

qu'il fit alors, comme un crayon de ce qu'il a fait depuis; de sorte qu'à bien parler, c'est proprement nous que le Seigneur a retirez d'*Egypte de la maison de servitude*, cette autre *Egypte* n'ayant été qu'une image de la véritable & réelle misère dont nous avons été délivrez; Ils sortirent d'*Egypte*, nous som mes sortis de l'*Enfer*; Ils furent tirez des *prisons de Pharaon*, nous avons été délivrez de celle du *Diable & du peché*; Ils furent sauvez par *Moïse*, & nous l'avons été par *Jesus-Christ*; Ils furent batisez en la *mer rouge*, & nous l'avons été au *sang du Fils de Dieu*; Leur délivrance ne coûta rien à Dieu; Pour la nôtre il a donné une *rançon* immense & inestimable, non l'or, l'argent ou les perles, mais le *sang* de son Unique; Il les conduisoit en *Canaan*, & il nous mène au *Ciel*; Il les nourrissoit de manne dans le desert, & en ce monde il nous paît de sa Parole & de l'esperance de l'Immortalité. Alors *Pharaon* perit englouti dans les gouffres de la mer rouge; Mais ici le Prince de la mort, le Diable, le monde & tous nos autres ennemis ont été ensevelis & abîmez dans ces flots rouges qui sortirent du côté du Fils de Dieu.

Après avoir examiné la Preface du Dé-

*calogue*, examinons les preceptes qu'il contient. Mais afin de mieux apprendre quels sont tous les devoirs qui nous sont enjoins en la Loi, remarquez ici, *premièrement* que la nature & la raison de ces saintes Ordonnances est telle, que dans les Commandemens sont aussi comprises les défenses des choses contraires, & dans les défenses tout de même sont contenus les commandemens des choses contraires à ceiles qui nous y sont défenduës; comme par exemple, le *meurtre* nous est défendu, il faut donc entendre que par le même commandement la *conservation* de la vie de nôtre prochain nous est commandée; Il nous est défendu de *dérober*, il nous est donc aussi ordonné de *donner* & de *prêter*, & d'exercer toutes les actions bonnes & saintes qui sont opposées au larcin. *Secondement* il faut aussi observer, que quand le Seigneur nous commande une *action juste & sainte*; sous son nom il nous prescrit tout ensemble, & la *vertu* d'où elle procède, & *toutes les autres* qui s'y rapportent, & *toutes les choses* qui en proviennent, & *toutes celles* par le moyen desquelles elle se peut ou acquérir ou conserver; *Enfin*, de même quand il nous défend une *mauvaise action*, il comprend

sous

sous son nom, & le *vice* où elle se raporte & les *autres semblables* avec leurs suites & dépendances, & les *causes* d'où ils peuvent naitre ou se fortifier en nous.

*Par exemple* il nous enjoint d'honorer nos pères & mères, c'est-à-dire, qu'il veut que nous les aimions, que nous en ayons soin, que nous déferions à leurs Conseils, que nous leur obeissions, & en un mot, que nous nous acquittions envers eux de tous les devoirs qui s'y rapportent; & non-seulement envers eux, mais aussi envers tous ceux qui leur ressemblent, c'est-à-dire, qui sont au dessus de nous, nos *Maitres*, nos *Magistrats*, nos *Rois*, que nous pratiquions toutes les choses capables de conserver en nous l'habitude de ses vertus. Il nous défend le *meurtre*, & par conséquent la *haine* & le *mépris* de nos prochains, la *colère* & l'*animosité*, les *querelles*, les *torts*, les *outrages*; en un mot, tout ce qui s'y peut rapporter.

Ces deux règles qui doivent être soigneusement employées dans l'explication de chacun des dix Commandemens, ainsi posées, venons maintenant au premier. *Tu n'auras point* (dit le Seigneur) *d'autres Dieux devant ma face*. Il nous ordonne par là, que nous n'ayions ni ne reconnoissons  
pour

pour nôtre Dieu que lui seul. Ce Commandement donc, selon les règles par nous posées ci-dessus, a deux parties ; La première qui nous ordonne d'avoir l'Eternel, ce Grand & Souverain Seigneur, qui a créé les Cieux & la Terre, pour nôtre Dieu, nous acquitant fidèlement envers lui de tout le service, respect & obeissance que chacun doit à son Dieu, c'est-à-dire, à celui qu'il estime être le Tout-puissant, Tout-sage, Tout-juste & Tout-misericordieux Seigneur ; La seconde qui nous défend de déferer ou rendre à aucun autre ces mêmes devoirs & services, ni mêmes aucun service religieux. Nôtre Catechisme comprend tous ces devoirs en peu de mots, l'adoration, la confiance, l'invocation & semblables.

Quant à l'adoration, c'est la vénération que nous rendons à Dieu, qui consiste en un extrême abaissement d'esprit, & se montre même quelquefois extérieurement, par les gestes & l'action du corps, qu'il n'est pas aisé de tenir élevé, lors que l'ame est humiliée, la liaison du corps & de l'ame étant si intime, que l'un suit ordinairement les mouvemens de l'autre ; Or cette adoration de Dieu procède de la créance que nous devons avoir, que c'est lui qui est la cause

cause souveraine de toutes choses, qu'il les a créées par sa puissance, qu'il les conserve encore aujourd'hui par sa Providence, qu'il est l'Auteur de tout bien, infiniment élevé au dessus des hommes & des Anges, doüé d'une très-parfaite *Sagesse, Puissance, Justice & Miséricorde*, même en un degré si relevé, que nos foibles entendemens ne le peuvent pas comprendre, que de cette infinie & inaccessible lumière où il habite il daigne avoir soin de nous, & nous faire du bien, prenant en sa sainte main la conduite de nôtre vie, s'y entremêlant de sorte, qu'il ne nous arrive ni bien ni mal, que par sa disposition; gardant au reste à tous les hommes le salaire de leurs œuvres qu'il leur rendra un jour, aux méchans, la mort en sa colére, & aux fidèles, la vie en sa gratuité. Quiconque a une telle creance touchant le Seigneur s'abaisse & s'humilie devant lui, s'anéantissant profondément soi-même, & par une devote & religieuse pensée, se jettant fort au dessous du Trône d'une Majesté si souveraine, couvrant, comme les *Seraphins* dont parle Esaïe, les yeux de son corps & de son esprit, en l'éclat d'une si resplendissante lumière, sans l'oser seulement regarder, s'écriant, Saint, Saint; Saint est

est l'Eternel des armées.

De cette adoration du Seigneur découle ensuite necessairement un souverain amour envers lui, accompagné d'une religieuse crainte de l'offenser & d'une parfaite confiance en lui, d'où dépendent la prière & l'action de graces. Le corps de tous ces devoirs & les services & devotions qui en dépendent, s'appelle en un mot, *Religion*; C'est donc ce que le Seigneur nous commande de lui rendre, quand il nous ordonne de l'avoir pour *Dieu*; d'où s'ensuit que tous ceux qui y manquent pêchent contre ce commandement; comme *premièrement* ces abominables *athées* qui disent en leur cœur qu'il n'y a point de Dieu, si tant est qu'il y puisse avoir au monde des ames si brutales, que d'ignorer ce que les Cieux & la terre, l'air & la mer & toutes les Creatures, jusques aux plus inanimées, reconnoissent & témoignent bien hautement.

Je mets aussi en cet ordre les *superstitieux* qui haïssent Dieu au fonds de leur cœur, le representans cruel & injuste, quelque profession qu'ils fassent exterieurement de l'adorer & de le servir, & ceux qui aiment le monde plus que le Seigneur, & qui affectionnent plus leur propre gloire que la sienne;

ne ; C'est ici qu'il faut ranger ensuite ceux qui n'ont nulle crainte de Dieu , ou qui en ont moins qu'il ne faut , le dépouillans de sa justice , & s'imaginans faussement que sa bonté est une lâche indulgence & facilité , qui ne s'offense de rien ; & ceux qui par une erreur contraire desesperent de sa grace , lui ravissans la gloire de sa miséricorde ; le peché de ceux qui le tentent , dont il est tant parlé en l'Ecriture , se doit aussi rapporter au même chef , & en général de tous ceux qui se défient de sa Providence & de son amour , ou qui mettent leur confiance en l'homme ou dans les autres créatures , & finalement de ceux qui n'invoquent point son Nom , ou qui ne le reconnoissent pas pour l'unique Auteur de tout ce qu'ils ont de biens , ou en leur corps ou en leur esprit , ou dans le monde ; car il est évident que ce n'est pas le tenir pour nôtre Dieu que de manquer à quelcun de ces devoirs ; mais comme il n'y a que le seul Eternel Createur du Ciel & de la terre , autrefois adoré en *Israël* , qui soit véritablement Dieu ; aussi n'y a-t-il que lui seul à qui nous soyons obligez de rendre ces devoirs. C'est pourquoi il ne nous ordonne pas seulement de l'avoir pour nôtre Dieu , mais il nous défend

send aussi très-expressément d'avoir aucun autre que lui seul pour nôtre Dieu, c'est-à-dire, de rendre à aucun autre object, soit feint, soit véritable, l'adoration, l'amour, la crainte, la confiance, l'invocation & l'action de graces, signifiée par ces mots.

Mais quelque juste & nécessaire que soit cette défense, elle a toujours été violée par les hommes, avec beaucoup de licence; Vous savez ce que l'Apôtre dit des *Payens* <sup>a</sup> qu'ils ont adoré & servi la créature, en abandonnant le Créateur; & ailleurs, <sup>b</sup> qu'ils ont servi à ceux qui de nature n'étoient point Dieux. Nous apprenons, tant de l'Écriture que de leurs propres livres, à quelles extremitez s'est portée la fureur de leur idolatrie; Les uns adoroient le *Soleil*, la *Lune* & tous les *Corps celestes*, les autres, les *Elemens* de ce bas monde, l'*eau*, l'*air*, la *terre*, le *feu*, la *mer*. Quelques-uns prenoient des animaux pour leurs Dieux, des *Cicognes*, des *Serpens*, des *Crocodiles*, des *Chats*, des *Chiens*, des *Bœufs*, ou les *plantes de leurs Jardins*; les *pourreaux*, les *aulx*, & choses semblables. La plus-part consacroient les *Princes* & *grans personnages*, qui avoient vécu au milieu d'eux; quelquefois mêmes les *Tyrans* & les *Brigands* qui

avoient

<sup>a</sup> Rom. 1.25. <sup>b</sup> Galat. 4.8.

avoient acquis de la reputation par leurs voleries, leurs vices & leurs forfaits; & de là est venuë cette fourmillière de *faux Dieux*, que les nations adorèrent par une prodigieuse folie, & dont les noms nous restent encore aujourdui dans les Ecrits des *Greca* & des *Latins*; & plût à Dieu qu'ils ne fussent point si communs dans la bouche & dans les compositions des Chrétiens; ils adoroient mêmes les *Demons* & les *Esprits Infernaux*; & outre tout cela, les *fiCTIONS* & les *imaginations de leur esprit*, c'est-à-dire, des choses qui n'étoient ni n'avoient jamais été en la nature, & qu'ils s'étoient eux-mêmes forgées dans la vanité, ou de leurs songes ou de leurs pensées.

Nous lisons que ces *Israélites*-mêmes que Dieu avoit si soigneusement munis contre cette folie, n'ont pas laissé d'y tomber fort souvent, & d'adorer les *Idoles* de leurs voisins, comme un *Baal*, une *Astarte* & autres, tant est grande l'inclination naturelle que nous avons à une si brutale erreur.

Qui eût jamais crû que les Chrétiens mêmes instruits dans l'Ecole des Divines Ecritures, s'y fussent laissé aller? Et néanmoins nous voions, *Chers Frères*, à nôtre grand regret, avec quelle licence nos *Adversaires*

*res de la Communion de Rome* violent tous les jours ce sacré Commandement, & par leur doctrine, & par leurs services.

*Premièrement* ils donnent à leur *hostie*, c'est-à-dire, à une petite pièce de *pain* le nom, la gloire, & le service de nôtre *Grand Dieu & Sauveur*, l'élevant sur leurs Autels, & la faisant adorer par leurs peuples, avec une extrême devotion, lui rendant le même honneur par les rues, quelque-part où ils la rencontrent, & lui ayant dédié une fête tout-exprès, en laquelle ils la portent tous les ans en procession, avec la plus-superbe & magnifique pompe qu'il leur est possible; Et toute la couleur dont ils tâchent de farder un abus si épouvantable, c'est qu'ils prétendent que ce n'est plus du *pain*, contre la foi des sens des hommes & des animaux, contre l'autorité de la raison & le témoignage des Saintes Ecritures, comme il sera montré en son lieu; de sorte que cela ne les peut excuser en aucune manière.

*Secondement* ils violent encore ce Commandement par le service qu'ils rendent aux Esprits des Saints *Trépassez* & aux *Anges*. Il est vrai qu'ils ne tiennent pas qu'ils ayent la même nature que le Grand Dieu Souverain Créateur du Ciel & de la Terre ;  
Mais

Mais quelque opinion qu'ils ayent de leur essence, il est toujours vrai qu'ils leur rendent des honneurs Divins; de sorte que leur aveu ne fait qu'aggraver leur faute, en ce que reconnoissans eux-mêmes qu'ils ne sont pas *Dieux*, ils ne laissent pas de leur attribuer un service qui n'appartient qu'à la nature Divine; car le Seigneur, en disant *Tu n'auras point d'autre Dieu devant moi*, ne nous défend pas seulement de croire ou de dire, qu'il y ait au monde quelque autre Essence Divine que la sienne, mais il nous prescrit aussi de ne point donner l'honneur qui lui appartient à aucun autre qu'à lui, quel que puisse être, ou en soi-même, ou dans nôtre opinion le sujet à qui nous rendons ce service, selon qu'il s'en explique très-clairement en mille lieux de l'Écriture, dont il suffira, pour cette heure, d'alleguer celui avec lequel le Seigneur Jesus repoussa l'impudence du Tentateur, \* *Tu adoreras, dit-il, le Seigneur ton Dieu, & tu serviras à lui seul*; d'où vous voyez qu'il n'est pas permis de donner à d'autre qu'à Dieu seul, le service qui lui appartient.

Or que le culte ou le service que nos *Adversaires* rendent aux *Anges & aux esprits*

Tom. II.

K.

\* *Matth. 4. 10.*

des Saints *trépassés*, soit un service dû à Dieu, il est tout évident, par la considération de la chose-même; car ils leur consacrent des Temples & des fêtes, & leur dédient des images, qu'ils vénèrent avec devotion, qu'ils portent sur leurs épaules en procession, vêtues superbement, & leur offrent des parfums & des cierges, la tête découverte, & les genoux ployez en terre, ils les invoquent, en leur demandant tous les biens temporels & spirituels que nous demandons à Dieu, & leur rendant graces de tous les bons & heureux événemens de leur vie; & quand le zèle de leurs devots s'est embrasé, ils en parlent avec la même chaleur que si c'étoient des Dieux.

<sup>a</sup> *Tu seras dans mon cœur* (dit l'un d'eux, parlant à S. Jacques) *une Divinité non petite.* Il en dit autant de S. Nazare. <sup>b</sup> Un autre de *Dignité Episcopale* nomme les Saints *trépassés*, les Bienheureux Dieux Celestes; Et un <sup>c</sup> Jesuite les appelle les troupes des Dieux: Et un des grans amis de cet ordre nomme, à toute heure, la *Sainte Vierge* une *Deesse* <sup>d</sup> un Evêque dit en termes exprès, par-

<sup>a</sup> *Sannaz. ad divum Iacob. idem ad Nazar.*

<sup>b</sup> *Vida Episc. Alban. Hymn. deor. celest.*

<sup>c</sup> *Serar. de Rivaldo. d* *Vida in hymno in Matth. Id. ad Laurent. Id. hymn. D. Andr. & D. Laurentii.*

parlant de la *Vierge*, qu'ils lui rendent des honneurs Divins, qu'ils lui consacrent des Grans Temples & des Autels, où ils lui font brûler de l'encens, & dit encore la même chose de *S. Laurent*, ils parlent de mettre leur espérance, même toute leur espérance, en eux, & mille autres choses semblables qu'il n'est pas besoin d'alleguer; car leur pratique même vous apprend assez ce qui en est.

Où est celui qui ne voye que ce sont là des honneurs véritablement Divins, que jamais nulle Nation, nul ordre, nulle sorte d'hommes n'a rendus qu'à ceux qu'ils tenoient pour Dieux, ou qu'ils vouloient faire passer pour tels? Car de penser mettre un si horrible abus à couvert avec une petite distinction de *latrie*, *dulie* & *hyperdulie*, dont à ce qu'ils disent, la *première* convient à Dieu, la *seconde*, aux Saints, la *troisième*, à la *Vierge Marie*, c'est se moquer ouvertement du monde.

Là où les choses parlent, c'est une grande foiblesse d'esprit, *Mes Frères*, de se laisser éblouir les sens avec le son de deux ou trois paroles. Il n'y a crime, erreur, ni impiété que la subtilité & la chicanerie ne pussent aisément exeuser par ce moyen. Qu'ils

appellent ce qu'ils font *dulie*, ou *latric*, ou de tel autre nom qu'il leur plaira, ce qu'il y a de constant, est que c'est le même service que l'Ancien & le nouveau *Israël* a rendu & rend encore à Dieu, que les hommes de tous siècles & de toutes nations qui ont crû quelque Divinité, ont rendu aux objets qu'ils tenoient pour Dieux; car qui ne fait que l'invocation, l'agenouillement, les Temples, les autels, les parfums, les offrandes, les vœux, les processions, les pèlerinages (où la superstition a eu lieu) les images & les effigies consacrées, faisoient, ou le tout, ou la plus grande partie de ce service? Où il n'y a point de service particulièrement & proprement Divin, ou c'est en cela qu'il consiste.

Il y a plus; car comme l'Écriture nous ordonne de ne rendre le culte de *Latric* qu'à Dieu seul, elle nous défend aussi de ne rendre celui de *Dulie* à aucun autre qu'à lui. Le passage en est exprès au premier livre de Samuël chap. 7. où Samuël dit aux Israélites, parlant du Seigneur, \* *Servez-le seul*, il y a dans le Texte Grec, *ne rendez la Dulie qu'à lui seul*, comme savent ceux qui entendent la langue Grecque; Et l'A-

pôtre

\* 1. Sam. 7. 3.

pôtre foudroie pareillement leur distinction, quand il condanne, comme une impiété capitale, de rendre le service de *Dulie* à ceux qui de nature ne sont pas Dieux; car il ute précisément de ce mot de *Dulie* au 4. des *Galat.* où il dit, \* *quand vous ne conoissiez pas Dieu, vous serviez à ceux qui de nature ne sont point Dieux*; Nos Adversaires confessent que les *Anges*, la *S. Vierge* & les esprits des saints *Trepassez* ne sont pas Dieux de nature, & confessent encore qu'ils leur rendent le culte de *Dulie*; Puis donc que *S. Paul* met la *Dulie* de ceux qui de nature ne sont pas Dieux entre les crimes de l'impieté & l'ignorance de Dieu, il reste que nos *Adversaires* avoient qu'ils en sont coupables par le jugement de l'*Apôtre*.

J'ajoute encore qu'ils abusent de cette distinction de *Dulie* & de *Latrie* (car pour l'*hyperdulie*, c'est un mot purement & simplement de leur invention, & inoui dans l'Eglise avant les derniers siècles) & qu'ils entendent ces paroles tout autrement que n'a fait *S. Augustin* qui s'en est le premier servi en un bon sens, pour distinguer l'amour & le respect que nous devons aux fidèles serviteurs du Seigneur, soit vivans, soit

K 3

\* *Galat. 4. 8.*

morts, d'avec l'honneur & le culte que nous rendons au Seigneur-même; Car premièrement <sup>a</sup> *S. Augustin* comprend expressément dans le service de *latric* l'offrande que nous faisons par devotion & ceremonie religieuse, soit de nous-mêmes, soit de quelques-unes des choses qui nous apartiennent; de sorte que puis que nos *Adversaires* font tous les jours de telles offrandes aux Anges & aux Saints, ils leur rendent, selon *S. Augustin*, le culte de *latric*, & non de *dulie* simplement, comme ils pretendent. En second lieu *S. Augustin* appelle culte de *dalie*, l'honneur de dilection & de societé que nous portons aux saints hommes qui vivent ici-bas sur la terre avec nous. Or nos *Adversaires* ne l'entendent nullement ainsi, & il est évident que ce service qu'ils rendent aux esprits des Saints trépassés, & qu'ils nomment *dalie*, est tout-autre chose que la charité & societé que nous avons & entretenons avec les hommes qui conversent encore sur la terre; Enfin *S. Augustin* dit formellement <sup>b</sup> que la Religion & le Service religieux n'appartient qu'à cette Souveraine Nature, que l'on appelle *Divine*;

au-

<sup>a</sup> *De Civit. Dei* l. 10. c. 1.

<sup>b</sup> *August.* 83. q. 31. & *de Ver. rel.* c. 31.

au-lieu que nos *Adversaires* veulent & soutiennent que le culte des Anges & des Saints soit un service Religieux, & sont mêmes si modestes, \* qu'ils nous accusent, non-seulement de sottise & d'ignorance, mais aussi d'impieté, de ce que nous n'attribuons l'honneur ou le culte de la Religion qu'à Dieu seul.

Mais laissons là les paroles & voyons sur quoi ils fondent ce service qu'ils rendent aux Saints & aux Anges; Ils allèguent, du Psaume 139. ces termes. *O Dieu, combien tes amis m'ont-ils été honorables!* Mais outre que le passage devrait plutôt être traduit, *Combien me sont précieuses les considérations que j'ai de tes faits!* comme le portent nos *Bibles*; Supposé qu'il y ait comme ils allèguent, le passage prouve qu'il faut honorer les fidèles, ce que nous ne nions pas, à Dieu ne plaise, mais non qu'il leur faille rendre un service Religieux; Ils allèguent de leur Psautier le premier verset du dernier Psaume, *Loüez Dieu en ses Saints*, où l'Hebreu porte, *Loüez Dieu à cause de sa Sainteté*, comme nous le lisons dans nos *Bibles*; Mais quoi qu'il en soit, s'il faut loüer Dieu en ses Saints, ce n'est pas à dire, qu'il faille leur

\* *Maldon. in Matth. 5.*

rendre un service Religieux; Ils employent aussi à ce dessein, ce que nous lisons, <sup>a</sup> qu'*Abraham* se prosterna devant les Anges qui lui apparurent, & que <sup>b</sup> *Lot* & *Josué* firent le semblable en pareilles occasions.

Mais à ce compte je conclurrois de ce que *Jacob* se prosterna devant *Esaü*, qu'il faut donc rendre un service religieux aux hommes vivans, & mêmes à ceux qui ressemblent à *Esaü* dont ni la pieté, ni les mœurs ne sont pas louées en l'Écriture. Qui ne voit que ce mot en tels endroits signifie *saluer*, ou faire la *reverence*, qui est un honneur civil & non un culte de Religion?

Je dis la même chose de ce qu'ils ajoutent <sup>c</sup> qu'*Abdias* se prosterna devant *Elie*, & les *filz des Prophètes* devant *Elisée*; C'étoit un honneur humain, un office de civilité qui se doit à ceux que Dieu a élevez, ou dans le monde ou dans l'Eglise, & non un service de Religion. Enfin (car à quoi ne contraint point les opiniâtres, le desespoir d'une mauvaise cause? ils n'ont point de honte de mettre en avant comme une loi de nôtre pieté, l'action de *Nabucodonosor* Prince

<sup>a</sup> *Genes.* 3. 18. & 19.    <sup>b</sup> *Ios.* 5.

<sup>c</sup> *2. Rois* 4. 18. & 19.

Prince Payen & idolatre, <sup>a</sup> qui adora *Daniel*, comme nous le lisons au second chapitre de *Daniel*. Mais puis qu'ils veulent suivre l'autorité de cet homme, ils devroient donc aussi, à son exemple, <sup>b</sup> & adorer les hommes vivans, & leur presenter des oblations & des parfums, comme fit *Nabucodonozor* à *Daniel*.

Ne sont-ce pas là en conscience de bons & solides fondemens pour un abus si étrange & si contraire à toutes les apparences de l'Écriture, qui nous défend si clairement & si souvent de ne servir aucun autre que Dieu, de ne point adorer ni servir la créature, de ne point rendre le service même de *Dolie* à ceux qui de nature ne sont point Dieux? qui outre ces Ordonnances générales, pour nous ôter tout pretexte d'ignorance, condamne la Religion ou le service des *Anges*, en termes exprez dans le 2. chap. de l'Épître aux Coloss. <sup>c</sup> *Que nul ne vous maitrise* (dit l'Apôtre) *à son plaisir, par humilité d'esprit & service des Anges, s'ingerant aux choses qu'il n'a point veuës.* La Remarque d'un <sup>d</sup> Ancien Père sur ce passage est digne de confiance

<sup>a</sup> *Daniel* 2. 46. <sup>b</sup> *Ibid.* 47. <sup>c</sup> *Coloss.* 2. 18.  
<sup>d</sup> *Theodoret in Col.* 2.

sideration, qui écrivant sur cette Epître dit, <sup>a</sup> que ceux qui maintenoient la loi, induisoient aussi au culte des Anges, alleguans que la loi a été donnée par eux, & que cet abus étoit long temps demeuré en Phrygie & Pisidie, & que c'étoit la raison pourquoy le Concile de Laodicée Metropolitaine de Phrygie, avoit défendu par une loi expresse, que l'on ne priât point les Anges; & que jusques à son tems, c'est-à-dire, jusques à l'an du Seigneur 450. on voioit des oratoires en ce pais-là & dans le voisinage; C'est justement l'abus de nos Adversaires, comme vous voiez, qui prient les Anges & leur dédient des oratoires; & cela est si clair & si pressant, que l'un de leurs plus <sup>b</sup> Illustres Cardinaux ne pouvant se sauver autrement, dit des injurés à cet Ancien Père, & lui reproche qu'il s'est lourdement trompé d'attribuer à des hérétiques la créance & le fait des Catholiques.

J'ajoute à ce passage de *S. Paul* celui de *S. Jean* en l'Apocalipse où il raconte que s'étant jetté aux pieds d'un Ange, pour l'adorer, l'Ange l'en empêcha, en lui disant, <sup>c</sup> Garde que tu ne le fasses, je suis ton compagnon de service & de tes freres qui ont le témoignage de *Jesús*, adore Dieu. Et *S. Luc*

au

<sup>a</sup> *Theodoret in Col.2.* <sup>b</sup> *Barozius.* <sup>c</sup> *Apoc.19.10.*

au 10. des Actes nous rapporte que S. Pierre en usa de même, quand Corneille le Centenier se jetta à ses pieds & l'adora, il le releva, en disant, <sup>a</sup> *Leve-toi, je suis aussi homme; Ces Saints, Frères bien-aimés, savoient bien mieux que tous les autres, l'honneur qui leur convient; suivons l'autorité de leur voix qui dure encore, & durera à jamais en l'Eglise. Opposons leur ordre à la violence de nos Adversaires, & toutes les fois que Rome nous voudra contraindre de nous prosterner devant les Anges & les Saints, pour leur rendre un service religieux, pensons que Dieu nous crie de Sina au milieu des foudres & des éclairs. Ne servez que moi seul, pensons que les Anges & les Saints nous crient encore une fois des Cieux, Gardez que vous ne le fassiez, adorez Dieu, nous sommes vos Compagnons de service. Suivons la piété des <sup>b</sup> Chrétiens de l'Eglise primitive, qui sur ce que les Pavens s'imaginoient qu'ils pourroient bien abandonner Jesus-Christ pour honorer Polycarpe qui avoit souffert le Martyre avec une constance admirable, s'écrient qu'il ne leur est pas possible, ni de délaisser Jesus-Christ, ni de servir ou honorer religieusement aucun autre.*

Car,

<sup>a</sup> Actes 10. 26. <sup>b</sup> Enseb. l. 4. c. 15.

Car, (ajoutent-ils) *quant à Jesus nous l'adorons comme étant le Fils de Dieu, mais pour les Martyrs, nous les aimons avec justice, comme étans les Disciples & les Imitateurs du Seigneur, pour le souverain amour qu'ils ont porté à leur Roi & Maître, desquels Dieu veuille que nous soyons les Imitateurs & les Disciples; Et conformément à cette sainte Verité, les Docteurs de l'Eglise primitive posent par-tout dans leurs livres, comme une maxime indubitable, & un principe dans le Christianisme, qu'il ne faut adorer ni servir religieusement aucun autre que Dieu. Ils s'en servent contre les Arriens & les Macedoniens, pour prouver l'Eternelle Divinité, tant du Fils que du S. Esprit, concluans que l'un & l'autre est vrai Dieu, de ce que l'un & l'autre est adoré & servi, impertinemment, pour ne pas dire ridiculement, si l'adoration & le service Religieux appartiennent aussi à la créature; & S. Epiphane l'un d'entr'eux prend sur tout à tâche de refuter le service Religieux de la Vierge Marie demandant à certaines femmes hérétiques qui le lui rendoient, en quelle Ecriture elles l'avoient appris. Ceux de Rome aujourd'hui ne sont pas moins empêchez, quand nous leur faisons la même demande.*

J'aurois

J'aurois encore ici à toucher en troisième & quatrième lieu deux de leurs abus contraires à cet article de la Loi de Dieu, savoir, la veneration qu'ils rendent à la *Croix*, aux *Reliques* & aux *images des Saints*, comme ils les appellent, & l'adoration (car ils la nomment ainsi) qu'ils déferent à l'*Evêque de Rome*, le plaçant mêmes sur l'Autel, qui par la confession de tous les peuples & de tous les siècles de l'Univers, est le vrai & propre Siège de la *seule Divinité*; Mais le tems qui s'est écoulé nous oblige à finir, pour remercier le Seigneur de la grace qu'il nous a faite, en nous délivrant de tant d'abus si grossiers & si pernicieux, & pour le supplier qu'il nous donne de lui rendre à jamais, en paix & en liberté, toute la servitude de la piété que nous lui devons, sans en faire part à aucun autre. *Amen.*

SERMON